

# Les sapeurs-pompiers du Pas-de

Par Christian Defrance

**Les sondages « entretiennent la flamme » avec les sapeurs-pompiers. Ainsi en 2019, avec une cote de 91 %, les soldats du feu étaient la profession pour laquelle les personnes interrogées par l'institut Harris Interactive affichaient la plus grande confiance. La confiance continue à régner à l'heure de la crise sanitaire. Naguère gérés par des communes ou des groupements de communes, les sapeurs-pompiers le sont aujourd'hui par les services départementaux d'incendie et de secours, les SDIS. Dans chaque département, la loi a créé cet établissement public spécialisé comprenant un corps départemental de sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, et des personnels administratifs et techniques. Le Département du Pas-de-Calais et le principal financeur du SDIS 62 qui compte 1 226 pompiers professionnels, 3 425 volontaires et 233 membres des personnels administratifs et techniques. Toutes les 4 minutes en moyenne, le SDIS 62 vole au secours de citoyens confrontés à une situation d'urgence, toujours sous le double signe du courage et du dévouement : 369 185 appels, 123 401 interventions et 107 891 victimes prises en charge en 2020.**

Intervenir n'est pas le seul verbe qui régit l'existence et l'action du SDIS 62. Prévoir et prévenir font aussi partie de son ADN. Les missions se déclinent autour de cinq axes : évaluation et prévention de tous les risques de sécurité civile (accidents, sinistres, risques technologiques et naturels) ; préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ; lutte contre les incendies de toute nature ; secours d'urgence en général ; protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Dans un département de presque un million et demi d'habitants, avec 890 communes, 6 300 kilomètres de routes départementales et nationales, 250 kilomètres d'autoroutes, 960 kilomètres de voies ferrées, 120 kilomètres de façade maritime, et le tunnel sous la Manche, « l'éventail des risques est considérable ». Mais les 47 centres d'incendie et de secours (auxquels s'ajoutent 6 centres de première intervention) assurent une couverture du territoire permettant des délais d'intervention optimisés.

## 78€ par habitant

Le SDIS 62 est géré par un conseil d'administration constitué de représentants du conseil départe-

mental, des EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) et des communes. La loi du 13 août 2004 a donné la présidence du SDIS 62 au président du conseil départemental ; présidence déléguée en novembre 2017 à Alain Delannoy. Ce conseil d'administration vote le budget - 113 millions d'euros versés par les collectivités territoriales aux recettes de fonctionnement avec une participation de 64 % du Département et 36 % des communes et EPCI -, les plans de recrutement, les programmes de construction (comme à Arras actuellement)... Le coût moyen par habitant du Pas-de-Calais dans les dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement du SDIS s'élève à 78,08 €.

## 1 000 appels par jour

Le site de la direction départementale du SDIS 62, à Saint-Laurent-Blangy, accueille le CODIS - Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours - et le CTA - Centre de traitement de l'alerte. Quand un habitant du Pas-de-Calais compose le 18, il est mis en relation avec un opérateur du CTA, un millier d'appels en moyenne chaque jour ! Le CTA analyse la situation et déclenche les secours d'urgence. Le



Photo service communication SDIS 62

CODIS coordonne les opérations de secours. Il faut ici préciser que le SDIS 62 est placé sous l'autorité opérationnelle du préfet ainsi que des maires « en vertu de leurs pouvoirs de police administrative ». Les « secours aux personnes » représentent plus des trois quarts des interventions, ils sont « le cœur de métier » des sapeurs-pompiers. Le

potentiel opérationnel de garde est de 450 pompiers disponibles le jour et 420 la nuit.

## Soldats de l'urgence

Les sapeurs-pompiers ne sont plus seulement des soldats du feu, mais des techniciens du risque dont le champ d'action est très vaste. Les sapeurs-pompiers « préventionnistes » étudient les projets de constructions recevant du public, effectuent des visites de contrôle. Les « préventionnistes » se penchent sur une parfaite connaissance des « particularités » que sont les immeubles de grande hauteur, les sites Seveso, etc., et sur les plans d'intervention qui y sont attachés. Et qui dit « particularités » du Pas-de-Calais dit unités spécialisées, le corps départemental pouvant compter sur six unités : risques technologiques, secours en milieu périlleux, nautique, sauvetage-déblaiement et cynotechnique, intervention à bord des navires et des bateaux.

Les sapeurs-pompiers sont ces soldats de l'urgence qui tiennent une place prépondérante dans la réponse opérationnelle à la pandémie qui nous touche depuis plus d'un an. Depuis le début de la crise sanitaire, les sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais ont effectué 12 289 interventions Covid-19 et pris en charge 12 542 victimes. Depuis le début de la vaccination, les sapeurs-pompiers ont ouvert 4 centres, à Avesnes-le-Comte, Bruay-la-Buissière, Lumbres et Desvres. 16 355 injections ont été réalisées pour la population et 1 727 injections pour les sapeurs-pompiers (chiffres arrêtés au 14 avril 2021). « Le travail de contact et d'accompagnement réalisé par le SDIS est particulièrement efficace et permet de n'oublier personne » soulignait Jean-Claude Leroy, président du Département du Pas-de-Calais lors d'une récente visite au centre de vaccination d'Avesnes-le-Comte.



Photo service communication SDIS 62

# -Calais « courageux et dévoués »

Il y a pour le grand public cet aspect bien visible du quotidien du SDIS 62 : des hommes et des femmes en tenue d'intervention avec casque et appareil respiratoire isolant (15 kilos au total !) ; des véhicules (852), du FPT fourgon pompe-tonne au VSAB véhicule de secours aux asphyxiés et blessés en passant par le VLSSM véhicule léger du service de santé et de secours médical.

Et il y a une face moins visible mais essentielle pour mener à bien les missions, la PUI en fait partie. La pharmacie à usage intérieur est rattachée au pôle « santé, secours médical et qualité de vie au travail » du SDIS 62. La PUI est composée de pharmaciens (2 professionnels et 10 volontaires), de préparateurs en pharmacie, d'un service biomédical, d'un service livraison d'oxygène et logistique, d'un service hygiène et désinfection des véhicules (particulièrement important avec la Covid-19).

## « On apprend toujours »

Amandine Deiss, Avionnaise, est préparatrice en pharmacie à la PUI du SDIS 62 à Saint-Laurent-Blangy depuis 2008. « Je fais partie des meubles » sourit-elle. Elle a été recrutée après avoir tout simplement répondu à une annonce. Amandine (préparatrice en pharmacie diplômée, deux ans après le Bac) souhaitait « voir autre chose » après avoir travaillé quelques années dans des pharmacies de ville. « Cela devenait de la vente, il fallait faire du chiffre... » À la PUI, elle a découvert un métier « complètement différent, sans patients, sans ordonnances ! ». Complètement différent et complètement indispensable. « Nous travaillons autour des médicaments de l'urgence (adrénaline, oxygène...), des matériels médico-secouristes et biomédicaux » explique Amandine. Ainsi, les préparateurs en pharmacie « réarment » les VSAB, leur fournissant tout le matériel nécessaire. Amandine et Denis son collègue

préparent aussi les matériels et produits commandés par les médecins et infirmiers sapeurs-pompiers. « Tout est géré à Saint-Laurent-Blangy et des navettes partent vers les différents centres de secours ».

« À la PUI, on apprend beaucoup, on apprend toujours » assure Amandine et la Covid-19 a apporté son lot de nouvelles procédures, de nouveaux protocoles. Il s'agit d'être encore plus vigilants sur la désinfection des véhicules, sur les tenues des sapeurs-pompiers (masques, gants, lunettes, charlottes). Avec la vaccination et l'ouverture de quatre centres, il a encore fallu s'adapter, « aller chercher les vaccins dont nous sommes dotés à l'hôpital, les livrer aux centres grâce à nos frigos de transport ». Certes, Amandine Deiss possède le statut PATS - Personnel administratif technique et spécialisé - mais au cœur de la grande pharmacie du SDIS 62, elle est elle aussi un « soldat de l'urgence ».



Photo Christian Defrance



Photo Jérôme Pouille

« Je ne me vois pas faire autre chose » assure Antoine Beugnet, 23 ans, l'un des benjamins du centre de secours de Oignies, fort de 34 sapeurs-pompiers professionnels et 60 volontaires, placés sous le commandement du capitaine Ludovic Miroux. Un centre de secours qui intervient sur Oignies, Carvin, Libercourt ; 4 000 sorties en moyenne chaque année.

Le caporal Beugnet est un sapeur-pompier exemplaire, au sens de « qui peut être cité en exemple ». Dès l'âge de 14 ans, il a rejoint l'école des jeunes sapeurs-pompiers d'Hénin-Carvin, une structure associative. « Un rendez-vous tous les samedis, une belle école de la vie, dit-il, avec du sport, la découverte des missions et des valeurs chères aux pompiers ». Bien sûr Antoine suivait une scolarité normale, collège de Dourges, lycée Pasteur à Hénin-Beaumont et le Bac à la clé. À 18 ans, il a obtenu le Brevet national de jeune sapeur-pompier et en septembre 2016 il devenait volontaire au centre de secours d'Hénin-Beaumont. Un volontaire qui essayait d'être le plus souvent possible disponible pour les manœuvres, les interventions... alors qu'il continuait ses études à 276 kilomètres de la caserne ! Au Havre, Antoine Beugnet a passé une licence professionnelle mention QHSE - qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement avec le parcours « prévention et gestion des risques ». L'idée de devenir sapeur-pompier professionnel collait parfaitement à l'esprit de cette licence.

En 2018, Antoine a donc passé le concours de sapeur-pompier professionnel non-officier, le SPPNO, un concours national exigeant avec « beaucoup de candidats et peu de places ». Parfaitement préparé physiquement et intellectuellement, Antoine a été admis, passant un entretien d'embauche devant un

jury en novembre 2018. Encore volontaire durant quelques mois à Hénin-Beaumont, il a été nommé à Oignies le 1<sup>er</sup> juillet 2019, « caporal équipier tout d'abord » et une année de stage pour mettre à l'épreuve « le savoir-faire et le savoir être ». Pas de souci avec ce caporal très motivé, qui veut « être dans le concret, se sentir utile », qui apprécie la vie de caserne et son rythme (les gardes), l'abnégation. Il a été titularisé le 1<sup>er</sup> juillet 2020... en pleine crise sanitaire. Si professionnellement, Antoine Beugnet s'est bien adapté aux nouveaux protocoles ; il avoue que « dans sa vie personnelle de jeune de 23 ans vivant à Dourges, la Covid a bouleversé les habitudes et provoqué un sentiment d'isolement... »

Isolé, à la caserne, Antoine ne l'est absolument pas. Il apprécie l'esprit d'équipe, « l'adrénaline qui monte quand ça sonne », et il veut « apprendre auprès des anciens, l'histoire des pompiers, les traditions... Ne jamais oublier d'où l'on vient pour savoir où l'on va ». Exemplaire. Antoine « se laisse le temps » d'envisager l'avenir et de prendre du galon. « Sapeur-pompier, j'ai toujours voulu faire ça » répète-t-il. Et vraiment pas autre chose ? Ah si, depuis deux ans pour le plaisir, il compose de la musique électronique et prépare un album. Son nom d'artiste, NTN.

Le président du Département, Jean-Claude Leroy, et le président du SDIS62, Alain Delannoy, ont signé en octobre 2019, un protocole d'accord portant sur la création de 150 postes de sapeurs-pompiers professionnels dans le Pas-de-Calais à l'horizon 2023. Ce plan doit compléter le recrutement de 50 en 2019 et ce afin d'atteindre l'effectif de référence.